

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20201211-0000022078-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 11/12/2020

Réception par le Préfet : 11/12/2020

Publication : 18/12/2020

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée



Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2020-8-1-1
Séance du vendredi 11 décembre
2020

DECISION MODIFICATIVE N°3 - EXERCICE 2020

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2020-5-12-4 du 28 août 2020 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental au Président du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-6-1-2 du 13 décembre 2019 relative au vote du budget primitif 2020,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2020-3-1-5 du 19 juin 2020 relative au vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2020,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2020-6-1-5 du 23 octobre 2020 relative au vote de la décision modificative n°2 de l'exercice 2020,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le rapport relatif à la décision modificative n°3 de l'exercice 2020 du budget annexe de la Cité de l'Enfance, relevant du Département du Haut-Rhin, relatif aux virements de crédits de chapitres à chapitres conformément à l'annexe n°1 jointe à la présente délibération.


LE PRESIDENT

Betty WITH

Adopté à l'unanimité

Annexe 1

Chapitre	Nature	Libellé Nature	Montant définitif
012	64111	Rémunération principale	65 000,00
016	6588	Charges diverses de gestion courante	2 000,00
011	61128	Autres prestations à caractère médico-social	-5 000,00
011	6251.1	Voyages et déplacements	-6 215,00
011	6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	-8 044,00
016	6122	Crédit bail mobilier	-29 671,00
016	6132	Locations immobilières	-4 288,00
016	61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers	-6 272,00
016	61568	Maintenance - autres	-7 510,00
TOTAL			0,00